



Recommandation

**Projet de « classes mixtes »
entre deux régions voisines de la Grande Région**

Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI), sur proposition de la commission « Enseignement, Formation, Recherche et Culture »,

1. souligne sa conviction que les citoyennes et citoyens de la Grande Région Saar-Lor-Lux devraient développer leurs capacités à comprendre et parler les langues du voisin,
2. soutient les nombreux efforts variés déployés par les responsables de l'enseignement et de l'éducation dans les régions de la Grande Région et visant à améliorer continuellement les connaissances des élèves dans les langues du voisin,
3. se félicite dans ce contexte du projet de « classes mixtes » entre deux régions voisines de la Grande Région, projet qui verra le jour en automne 2005 par le mixage de deux classes de Metz et de Trèves, et qui prévoit que la moitié des effectifs de chaque classe des deux régions voisines de la Grande Région viendra rejoindre l'autre moitié de la région correspondante afin de former une unité pédagogique pour une durée de deux semaines,
4. est d'avis que le projet de « classes mixtes » peut contribuer de manière importante à l'échange scolaire transfrontalier, à l'apprentissage de la langue du voisin dans la Grande Région et à l'amélioration de la compétence interculturelle,
5. se prononce en faveur d'une continuation et d'un élargissement de ce projet en œuvrant notamment à intégrer dans le projet les autres espaces frontaliers de la Grande Région,
6. se prononce en faveur de l'intégration d'autres expériences issues de projets comparables, dont notamment celui intitulé « Saarbahn » et qui désigne un échange de classes de lycéens entre Sarrebruck et Sarreguemines, lors de l'évaluation des expériences faites,
7. se féliciterait s'il y avait davantage de projets d'échanges scolaires dans la Grande Région et recommande aux autorités responsables de l'enseignement dans la Grande Région de prendre en considération la demande croissante de telles mesures dans la répartition des ressources financières et personnelles.